

Inauguration de l'exposition sur les incorporés de force

Maison Régionale de la Mémoire

La mémoire des incorporés de force en Alsace-Moselle est un long combat conduit par le monde associatif, regroupant ceux qui en furent les victimes (les associations d'anciens incorporés de force et anciens de Tambov), et ceux qui luttent pour faire vivre leur mémoire (l'association ASCOMEMO mais aussi le Mémorial de Schirmeck).

Les fondements de cette mémoire ont été construits par la politique de l'état à travers l'attribution de la mention « *Mort pour la France* » aux incorporés de force morts au combat, l'attribution de la carte du combattant aux incorporés de force reconnus comme non-volontaires et l'indemnisation gérée par la Fondation Entente franco-allemande.

J'ai participé, dans mes postes de responsabilité au Ministère des Anciens Combattants, à ces combats, en particulier par la création du monument de Paul Flickinger à Tambov.

Aujourd'hui, Le Souvenir Français lance une grande opération mémorielle pour enracer la mémoire des incorporés de force. Elle se structure en trois axes :

- La première s'adresse à l'Europe et à l'Allemagne. Elle consiste à apposer des plaques à l'entrée des cimetières de soldats allemands dans lesquels reposent des malgré-nous, afin de rappeler qu'ils étaient incorporés de force.
- La deuxième s'adresse à la France de l'Intérieur. Elle se traduit par la diffusion de la newsletter du Souvenir Français d'octobre (90 000 destinataires), mais aussi par le soutien à l'inauguration d'une plaque à Paris le 11 novembre sur une initiative de Brigitte Klinkert et par la participation à un colloque des professeurs d'Histoire-Géographie.
- La troisième s'adresse aux trois départements d'Alsace-Moselle. Elle se matérialise par la proposition d'inscription des noms des « *Morts pour la France* » de 39/45 sur les monuments aux morts silencieux ou incomplets d'Alsace-Moselle. Une initiative en étroit partenariat avec la Région Grand Est.